



L'ouest à gauche



Les candidats du Finistère de la liste Bretagne solidaire, créative et responsable

"Nous avons lancé notre campagne à Rennes, capitale de la Bretagne, mais j'ai effectué mon premier déplacement, hier, à l'île de Sein", a expliqué Jean-Yves Le Drian, le 1^{er} février à Brest, à l'occasion de la présentation des candidats du Finistère de la liste Bretagne solidaire, créative et responsable.

A la pointe occidentale de la Bretagne, Jean-Yves Le Drian a clairement affirmé que l'équilibre des territoires concerne toute la région, y compris les îles.

L'enjeu maritime est majeur pour notre région. Pendant longtemps synonyme de déclin, la mer est redevenue un atout de développement. D'ailleurs, la journée du 1^{er} février à Brest fut placée sous le signe de la maritimité et de la "glaz économie". Après avoir visité le CEDRE en compagnie des candidats de la région brestoise, Jean-Yves Le Drian a rencontré les dirigeants et les salariés de Science et mer, installée au Relecq-Kerhuon.

En se rendant sur l'île de Sein, territoire menacé par la montée du niveau des mers, Jean-Yves Le Drian a également voulu rappeler l'engagement de son équipe autour de la question du réchauffement climatique. **"Après l'échec des États à Copenhague, c'est aux régions qu'il revient de relever ce défi".**

"Nous voulons faire de la Bretagne une région éco-pionnière. Or, l'île de Sein est très en avance dans ce domaine, en particulier pour la maîtrise de l'énergie et la production d'énergies renouvelables."

Enfin, l'île de Sein reste le symbole de la Bretagne qui résiste, de la Bretagne qui se bat et de la Bretagne qui gagne.

L'équipe *Bretagne solidaire, créative et responsable* est entrée en campagne. Elle se compose de 4 piliers : les socialistes, les communistes, Bretagne écologie, fidèles à l'action commune engagée il y a six ans, et des "personnalités" qui apporteront leurs talents et leurs compétences pour le prochain mandat. 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 4/02/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Racisme

La conjonction de la campagne des régionales et du débat sur l'identité nationale provoque une vague de propos racistes particulièrement inquiétante dans les rangs de l'UMP. Le terme d'invasion ne semble plus être tabou. A Brest, le MJS et SOS racisme ont porté plainte suite à la publication d'un article ouvertement anti algérien sur le site internet du parti sarkozyste.

La victoire du candidat UMP en 2007 n'a été possible que grâce au vote massif des électeurs du FN pour Nicolas Sarkozy. Tout l'enjeu, pour la droite, consiste donc à les conserver dans son giron. Avec toutes les dérives que cela implique.

Face à des propos racistes de Georges Frêche, le Parti Socialiste a réagi fermement : en l'excluant, dans un premier temps, puis en présentant une liste en Languedoc-Roussillon. L'UMP serait bien inspirée d'agir avec la même vigueur face à ses élus qui tiennent des discours dangereux.

PS 29

Le dossier de la semaine

C'est parti !



Jean-Yves Le Drian a lancé la campagne

Vie de la Fédération

Il y a 30 ans : Plogoff



François Mitterrand a mis fin au projet de Plogoff

Interview

Baroso 1 pire que Baroso 2



Avec Bernadette Vergnaud

C'est parti !

"Ce ne sera pas une partie de plaisir", a prévenu Jean-Yves Le Drian devant les 500 personnes rassemblées le 30 janvier à Rennes, salle de la Cité, pour le lancement de la campagne de la liste "Bretagne solidaire, créative et responsable".

Pourtant, la liste menée par Jean-Yves Le Drian aborde ce combat avec de nombreux atouts.

D'abord l'union de la gauche et des écologistes. A la tribune de la salle de la Cité, Gérard Lahellec, pour le Parti communiste, et Marie-Pierre Rouger, pour Bretagne écologie, ont expliqué pourquoi il est important que l'équipe, qui depuis six ans mène une action résolue pour la Bretagne, reste unie.



Marie-Pierre Rouger, de Bretagne écologie

"Il s'agit de nous battre pour la défense et la promotion des services publics comme nous l'avons fait durant le premier mandat", a rappelé le chef de file des communistes bretons.

"Nous pouvons nous appuyer sur un socle commun pour construire un nouveau modèle breton", a confirmé la porte-parole de Bretagne écologie qui représente, selon l'expression de Jean-Yves Le Drian, **"l'écologie active et exigeante"**.

L'équipe, rassemblée autour du président de la Région, qui comporte également des personnalités n'appartenant à aucun parti, dispose également d'une forte crédibilité. **"Tout ce que nous avons promis en 2004 a été réalisé",** a rappelé Jean-Yves Le Drian. Cela ne suffit pas pour gagner une élection mais les électeurs savent que lorsqu'un engagement est pris, il est tenu.

Enfin, et surtout, les candidats partent maintenant avec un programme élaboré en Bretagne, par les Bretonnes et les Bretons au cours du *Breizhstorming*. Voilà un point majeur qui sépare la liste de gauche et celle de l'UMP.

"Nous avons un double combat à mener", a insisté Jean-Yves Le Drian, **"celui de la gauche, sur ses valeurs et celui de la Bretagne, par son affirmation contre la**

volonté de recentralisation incarnée par la candidature d'une préfète, décidée par l'Élysée".

Bretagne solidaire...

Le programme s'articule autour de trois axes : solidaire, créative et responsable que les candidats déclineront partout en Bretagne d'ici le 14 mars.

La Bretagne solidaire, c'est d'abord les jeunes et les engagements sont ambitieux. D'ici la fin de la prochaine mandature, ils se déclineront autour de trois idées fortes : un jeune : un toit, un jeune : une qualification et un jeune : un projet.

Mais la Bretagne solidaire, c'est aussi l'équilibre des territoires de manière à ce que la progression démographique que connaît la région ne se traduise pas par une accentuation des inégalités entre le littoral et l'intérieur.

A cet égard, le président de la Région a sévèrement jugé le discours de la droite bretonne qui verse des larmes de crocodiles sur les écarts de croissance entre les 21 pays de Bretagne. **"Car ils soutiennent le gouvernement qui a instauré la RGPP, qui ferme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, alors que nous avons démontré, avec celui de Carhaix, qu'il existe d'autres solutions alternatives"**.

En outre, Jean-Yves Le Drian n'a pas hésité à **"accuser la droite d'avoir augmenté le coût du foncier en Bretagne en retardant la mise en place de l'EPF (l'établissement public foncier)"**. En six ans, le prix des terrains a progressé de 130 % et 10 % de la surface agricole utile ont été perdus.

... créative...

La Bretagne que veut construire la gauche sera également créative. D'abord, dans le domaine de la culture. Et là, il n'est pas question de rester se perdre dans des querelles byzantines pour savoir s'il s'agit de la culture de Bretagne ou en Bretagne. Il s'agira de soutenir la culture enracinée dans notre région et porteuse d'universalité.

La Bretagne est déjà bien placée en matière d'innovation. Elle est la quatrième région



Gérard Lahellec, du Parti communiste



Jean-Yves Le Drian, en route pour un second mandat

en matière de dépôts de brevets, la cinquième pour le nombre de chercheurs et la troisième pour la part du budget régional consacré à la recherche.

Mais il faut aller encore plus loin en associant l'enseignement supérieur et les entreprises qui innent et en aidant les *start-up* en particulier dans le domaine de la mer et des énergies renouvelables, base de la *"glaz économie"*.

"Mais la dimension créative ne doit pas se limiter aux nouvelles technologies. Elle doit aussi s'appliquer au domaine social en allant vers de nouveaux contrats de continuité professionnelle, en faisant à la fois preuve d'audace et de pragmatisme."

... et responsable

Cette solidarité et cette créativité doivent s'inscrire dans une démarche de développement durable et responsable. **"Nous allons faire de la Bretagne une région éco-citoyenne",** a annoncé Jean-Yves Le Drian, rendant hommage à l'intervention de Jean-Claude Pierre, président fondateur d'Eaux et Rivières de Bretagne, président du réseau cohérence qui a appelé à changer de modèle de développement.

Avec l'*Eco-FAUR*, qui conditionne l'aide de la Région au respect des normes environnementales, la Région a déjà montré l'exemple. Mais il faut aller encore plus loin et l'échec de la conférence de Copenhague oblige les régions à s'engager plus vigoureusement encore dans la bataille contre le réchauffement climatique.

De même, pour Jean-Yves Le Drian, **"le moment est venu pour la gauche de proposer une nouvelle alliance au monde agricole",** de nous tourner vers les déçus du libéralisme qui condamne l'agriculture bretonne.

Maintenant, l'heure est venue pour les candidats-e-s et l'ensemble des militants d'aller à la rencontre des électeurs pour leur présenter ce programme et les convaincre que l'avenir de la Bretagne passe par un renouvellement de leur confiance à l'équipe emmenée par Jean-Yves Le Drian. 🌻

Il y a 30 ans : Plogoff

Le 30 janvier 1980, débutait l'enquête publique pour la construction de la centrale électronucléaire de 1300 mégawatts à Plogoff.

Malgré la résistance de toute la population, le gouvernement de Raymond Barre s'obstina à vouloir imposer une centrale nucléaire dans la Pointe du Raz. Pendant trois mois, chaque jour, la population de Plogoff bloquait les quatre routes qui mènent au bourg pour empêcher l'arrivée des commissaires enquêteurs. Les gardes mobiles, et même les parachutistes, furent envoyés pour mettre au pas les opposants.

Le 2 décembre 1980, après des dizaines de manifesta-



François Mitterrand à Brest après son élection

tions parfois violentes, le pouvoir déclara le projet d'utilité publique.

Le 10 avril 1981, en meeting à Brest, devant plus de 6 000 personnes, François Mitterrand annonce : **"J'entends terminer les centrales en**

construction, mais je ne mettrai pas en œuvre les centrales en projet. Et j'affirme que Plogoff ne figure pas dans mon plan et n'y figurera pas".

Le résultat de l'élection présidentielle, dans le Cap Sizun,

montre que la grande majorité de la population met tous ses espoirs dans la victoire du candidat socialiste.

Dans **"Ministre à Bâbord"** (Éditions Ouest-France), Louis Le Pensec consacre un chapitre à Plogoff. Il y raconte comment, dès le premier Conseil des ministres, il aborda la question. **"Sur Plogoff, on fait ce que l'on a dit"**, lui répondit le président Mitterrand. L'opiniâtreté du ministre de la Mer fut essentielle car, du côté d'autres ministères, comme celui de l'Industrie par exemple, les choses ne semblaient pas si claires et certains évoquèrent même un simple **"gel"** du projet. Mais la force de conviction de Louis Le Pensec permit d'enterrer définitivement le projet de centrale nucléaire à Plogoff. 🌀

Interview



Baroso 2 pire que Baroso 1

Avec Bernadette Vergnaud

"Nous ne voterons pas l'investiture pour la Commission Baroso", annonce la députée européenne Bernadette Vergnaud

Cap Finistère : Quel bilan tires-tu des auditions des commissaires européens par le Parlement ? Et en particulier celle de Michel Barnier ?

Bernadette Vergnaud : Très objectivement, je dois reconnaître qu'il fait partie des deux ou trois commissaires qui ont réussi leur grand oral, au même titre que le commissaire espagnol. Ils ont une vision européenne si indispensable en ce moment pour

lutter contre la crise que nous traversons.

Cependant, je dois apporter deux bémols. J'attends de voir ce que réalisera le commissaire européen français. Certes, il a évoqué un marché intérieur européen intégré et une régulation des services financiers. Mais il faudra le juger sur ses résultats. Or, lorsque je l'ai interrogé sur la mise en place d'un cadre législatif pour protéger les services publics, il a été assez évasif.

En outre, comparé aux autres commissaires, il n'était pas difficile d'être bon. De mémoire de parlementaires, nous n'avons jamais vu de commissaires européens

aussi peu convaincants. Je n'hésite pas à dire que la commissaire anglaise aux Affaires étrangères s'est présentée devant nous en dilettante. Elle ne s'est même pas rendue en Haïti alors que l'Europe accorde une aide de 430 millions d'euros à ce pays.

Cap Finistère : La candidate bulgare a été obligée de retirer sa candidature après son audition. S'agit-il d'une victoire pour le Parlement ?

Bernadette Vergnaud : Non, elle a été particulièrement mauvaise. Baroso est le plus petit dénominateur commun pour les chefs d'États qui ne souhaitent pas que l'Union européenne puisse les gêner. Sarkozy et Merkel savent qu'ils n'ont rien à craindre. Globalement la Commission Baroso 2 sera pire que Baroso 1. C'est donc sans hésitation

que je voterai contre l'investiture de cette Commission comme tous les parlementaires socialistes français et beaucoup d'autres du PSE.

Cap Finistère : Le mot d'ordre de l'Europe c'est "à droite toute" ?

Bernadette Vergnaud : C'est un peu ça mais c'est surtout "laissons faire les États et le marché". Or, c'est justement en période de crise que nous avons besoin de parler d'une seule voix et de mettre en œuvre des politiques européennes. On l'a bien vu à Copenhague. Mais il faut garder l'espoir. Le traité de Lisbonne donne plus de pouvoirs au Parlement. Il faut que nous nous en servions en recherchant des majorités sur les dossiers. Ce ne sera pas facile mais c'est en période de crise que nous avons le plus besoin d'Europe. Moi, je ne baisse pas les bras. 🌀

Agenda

5 février

19 h 00 : Conférence animée par Alex Türk, président de la CNIL, intitulée "Notre vie privée sous surveillance ?". Salle du Chapeau Rouge à Quimper.

6 février

Journée des secrétaires et trésoriers de section, à Plouneour Ménez.

8 février

18 h 30 : Réunion de présentation et d'explication des choix budgétaires du Département aux partenaires du Conseil général, par Pierre Maille, salle Arthémuse à Briec.

13 février

De 10 h 00 à 12 h 00 : Les socialistes de la huitième circonscription tiendront une **Assemblée Générale de Mobilisation pour la campagne des régionales**. Salle polyvalente de Mellac.

14 et 21 mars

Élections régionales.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 848 - Vendredi 5 Février 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €
Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

Selarl Marcel HASCOËT, Avocat

au capital de 7 624 euros

20, quai du Commandant-Malbert

29200 BREST

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

DEXCI

SARL au capital de 15 000 euros

Siège social : 13, rue de la Villeneuve

29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 21 janvier 2010, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : DEXCI - Forme : Société à Responsabilité Limitée - **Siège social :** 13, rue de la Villeneuve - 29200 BREST - **Objet :** Tous travaux de peinture, vitrerie, miroiterie, revêtements muraux et sols ainsi qu'à titre d'activité annexe, toute vente de produits ou matériaux ayant un rapport avec le principal objet de la société et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet - **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - **Apports en numéraire :** 15 000 euros - **Capital social :** 15 000 euros - **Gérant :** Monsieur Patrick BIHAN, demeurant à BREST (29200) 1, rue Maryse-Bastie - **Cessions de parts sociales :** Les cessions de parts consenties par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts entre associés, aux conjoints, ascendants ou descendants ainsi qu'à des tiers étrangers à la Société, sont soumises à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis, La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST

Tél. 02 98 44 04 16

AMS AMÉNAGEMENT DE BUREAU

Société par actions simplifiée

au capital de 38 400 euros

Siège social : Rue Augustin-Fresnel

ZAC de Kergaradec - 29490 GUIPAVAS

RCS BREST 434 064 721

Aux termes d'une délibération, en date du 15 janvier 2010, l'associée unique a décidé de transformer la Société en Société à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau.

Monsieur Jean-Paul RIOU, demeurant à BREST (29200) 12, rue La Bruyère, a été nommé en qualité de Gérant de la Société pour une durée illimitée.

Le mandat de Président de la Société KERNIC DÉVELOPPEMENT a pris fin le 15 janvier 2010.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire de la Société KPMG et suppléant de Monsieur André COLLEAU ont pris fin le 15 janvier 2010.

La durée de la Société et son objet n'ont pas été modifiés.

L'associée unique a adopté les statuts de la Société sous sa nouvelle forme de Société à responsabilité limitée.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST

Tél. 02 98 44 04 16

LCI Investissements

Société par actions simplifiée

au capital de 4 000 000 euros

Siège social : Immeuble Grand Large

Quai de la Douane - 29200 BREST

RCS BREST 488 650 417

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2009, les associés de la Société ont décidé la division du capital social en actions de 4 euros de nominal donnant lieu à l'échange de 1 000 000 d'actions nouvelles de 4 euros de nominal contre 40 000 actions anciennes de 100 euros de nominal, à raison de 25 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

Le capital social s'élève ainsi à la somme de 4 000 000 euros divisé en 1 000 000 actions de 4 euros chacune.

La même Assemblée Générale a décidé de modifier, à compter du 1^{er} janvier 2010, la dénomination sociale qui devient "IZIMMO" et d'étendre l'objet social à l'activité d'agence immobilière, toutes opérations de gestion immobilière et de transaction portant sur des immeubles, des fonds de commerce ou sur des titres de sociétés civiles immobilières ou SCPI, la création et l'exploitation d'agences immobilières et d'affaires, l'achat, la vente, la location, la remise en état, l'entretien, le nettoyage et la restauration de tous biens immobiliers.

Aux termes de la même délibération en date du 31 décembre 2009, les associés de la Société ont décidé, en application des dispositions des articles L.225-244 et L.227-9 du Code de commerce, de transformer la Société en Société Anonyme, sans création d'un être moral nouveau.

La durée de la Société et son siège social n'ont pas été modifiés.

Ont été désignés en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée de six années :

- Monsieur Thierry LE GOASCOZ, demeurant à BREST - 4, rue Algésiras ;

- Madame Véronique LE GOASCOZ, demeurant à BREST - 4, rue Algésiras ;

- Monsieur Éric LE BIHAN YVINO, demeurant à BREST - 99, rue Mathieu-Donnat.

Le commissaire aux comptes titulaire, la Société BLS AUDIT ET CONSEILS, et le commissaire aux comptes suppléant, Madame Michèle RETORNAZ, ont été maintenus dans leurs fonctions pour la durée restant à courir de leur mandat.

Ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée de six exercices :

- en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire : La Société GRANT THORNTON, Société Anonyme au capital de 2 297 184 euros, ayant son siège social à PARIS (75017) 100, rue de Courcelles - RCS PARIS 632 013 843 ;

- en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant : La Société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC - Société Anonyme au capital de 46 000 euros, ayant son siège à PARIS (75017) 3, rue Léon-Jost - RCS PARIS 662 000 512.

L'Assemblée générale a adopté les statuts de la Société dans leur ensemble sous sa nouvelle forme de Société Anonyme.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration en date du 31 décembre 2009, les administrateurs ont nommé en qualité de Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'administrateur, Monsieur Thierry LE GOASCOZ, demeurant à BREST - 4, rue Algésiras.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis, Le Conseil d'administration.

Militant de la première heure, André CABON n'est plus

Dès le début des années 1970, à une époque où le pays Léonard tolérait à peine l'idée même du socialisme, André CABON s'évertuait déjà avec détermination à convaincre du bien-fondé des idées qu'il avait faites siennes et de la nécessité de préserver le monde rural d'un processus concentrationnaire, libéral à l'excès et destructeur de lien social.

Candidat aux législatives à Morlaix-2 en 1973 et 1978, André fut aussi, de nombreuses années durant, un militant très actif à la commission agricole du Parti Socialiste.

Préoccupé de question d'éducation et d'animation, il siégea pendant plus de vingt ans à la fédération départementale de l'association "Familles rurales".

Atteint par la maladie, il y a plusieurs années, André s'est éteint à La Martyre à l'âge de 80 ans. En ces circonstances douloureuses, le Parti Socialiste tient à assurer ses proches de sa plus vive sympathie.

Cabinet Joseph DRONIUO

SELARL D'AVOCATS

20, quai Commandant-Malbert

B.P. 51053 - 29210 BREST Cedex 2

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 22 janvier 2010, enregistré à BREST PONANT le 26 janvier 2010 (Bord. n° 2010/110 - Case n° 21), Monsieur et Madame Philippe MARAIS, demeurant à BREST (29200) 2, rue de l'Yser, ont cédé à la Société LE SURCOUF, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social à LE RELECQ-KERHUON (29480) 32, rue Coatmeuz, identifiée sous le n° 487 944 472 RCS BREST, le fonds de commerce de vente de cadeaux, souvenirs, objets de décoration, gadgets publicitaires, spécialités bretonnes et tous autres objets s'y rattachant, exploité sous l'enseigne "RÉVERIES MARINES" à BREST (29200) 34, quai C^{de}-Malbert, et pour lequel Monsieur Philippe MARAIS est immatriculé au RCS de BREST sous le n° 350 150 546, moyennant le prix de CENT CINQ MILLE EUROS (105 000 €). L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} janvier 2010.

Les oppositions et la correspondance seront reçues à la Société FIDAL, Société d'Avocats, domiciliée à BREST (29200) 305, rue Julien de la Gravière.

Pour unique insertion.

KREIZ KER

SARL au capital de 40 000 euros

19 b, rue de Brest - 29290 SAINT-REMAN

510 858 210 RCS BREST

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2009 de la Société KREIZ KER, il a été décidé de nommer Madame Gaïd Jeanne Lenaïg PERROT, 19 b, rue de Brest, 29290 SAINT-REMAN, en qualité de gérante sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Raphaël Alexandre PRUNIER, démissionnaire, et de transférer, à compter du 10 janvier 2010, le siège de la Société du 27, rue Saint-Yves à SAINT-REMAN au 19 b, rue de Brest à SAINT-REMAN (29290).

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.